



**Pacte Territorial de Relance et de Transition  
Ecologique (PTRTE)**

**Agglomération de Longwy et Terre Lorraine du  
Longuyonnais**

Une démarche d'accompagnement territorial et de simplification des contractualisations menée conjointement par l'État, la Région Grand Est et le Département. Elle est issue de la convergence du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CTRTE) porté par l'État et du Pacte territorial porté par le Conseil régional.

Le PTRTE se déploie dès 2021 en conformité avec :

- la circulaire du Premier ministre du 20 novembre 2020, précisant les modalités de mise en œuvre des CTRTE sur le territoire national
- la délibération du Conseil Régional du 12 décembre 2019, sur le Pacte territorial Grand Est ;
- l'accord de relance Etat-Région voté le 17 décembre 2020 par la Région et le 30 mars 2021 par l'État en région ;
- l'accord départemental de relance Etat-Département de Meurthe et Moselle en Commission Permanente du 17 mai 2021.

## 1. Contexte et objectifs du Pacte pour l'Etat et la Région

- Une volonté commune de l'Etat, de la Région et du Département d'accompagner les territoires en proximité, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs trajectoires, en s'inscrivant dans la durée du mandat local (6 ans).
- Un objectif inédit de convergence, de visibilité et de transversalité dans la lecture et le déploiement des programmes et politiques sur le territoire :

Le Pacte n'est pas une contractualisation de plus, mais une approche globale et intégratrice des contractualisations existantes entre le territoire, la Région, l'Etat et ses opérateurs et le Département ;

Il est cohérent avec les objectifs de simplification énoncés dans l'accord de partenariat Etat-Régions de 2020 et l'accord de relance Etat-Département de 2021

- Un support pour la déclinaison locale d'orientations stratégiques partagées entre l'Etat, la Région et le Département :

3 orientations stratégiques à croiser et prendre en compte dans la stratégie du territoire :

- Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE (avec bilan écologique)
- COHÉSION territoriale et coopérations (maillage territorial en centralités, équipements, services, santé, sport, loisirs... et coopération entre territoires)
- ÉCONOMIE plurielle ancrée dans les territoires (de proximité, productive, relocalisation...)

- Une cohérence avec les stratégies nationales, régionales et locales

et 3 sujets transversaux :

- le déploiement des usages du numérique
- les synergies Inter-territoriaux et interrégionales
- les dynamiques transfrontalières

Au niveau national : France Relance, Agenda rural, Territoires d'Industrie, Agenda national pour le Climat, Stratégie pauvreté...

Au niveau régional : CPER, SRADDET, SRDEII et Business Act, CPRDFOP, Stratégie Régionale Biodiversité, Feuille de route Santé, Schéma Régional de Développement du Tourisme, Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, Schéma Régional de développement du Sport...

Au niveau infrarégional : Contrat territorial de relance et de transition énergétique Nord Lorraine, Schéma de cohérence Territorial Nord 54, Pacte Offensive Croissance Emploi Nord Lorraine, Territoire d'Industries Nord Lorrain (Agglo de Longwy), Action cœur de ville (Longwy), Petite ville de demain (Longuyon) Zone de Revitalisation Rurale (T2L), Programme local de l'Habitat ou stratégie habitat, Opérations programmées d'amélioration de l'habitat, Contrat de ville (Longwy, Herserange, Mont-Saint-Martin), Programme d'actions de prévention des inondations Meuse, Projet de territoire en cours sur T2L, Programme local de prévention des déchets sur l'Agglomération de Longwy, Plan climat air énergie territorial sur l'Agglomération de Longwy et des stratégies thématiques définies (commerce, foncier, tourisme), labellisation Be Est Entreprendre et Pôle de coopération pour entreprendre pour la pépinière d'entreprises de l'Agglomération de Longwy.

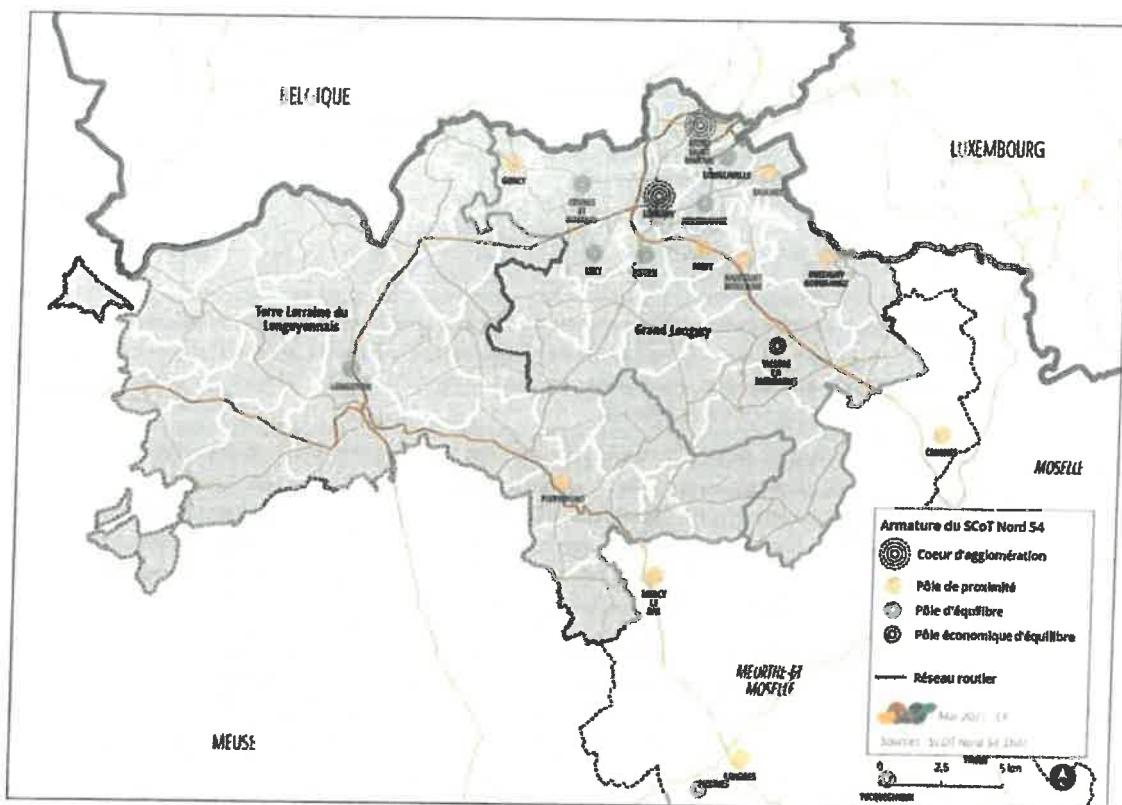
## 2. Portée et contenu du Pacte au 29 juin 2021

- Périmètre géographique de contractualisation

Le Pacte couvre donc les EPCI :

- Communauté d'Agglomération de Longwy
- Terre Lorraine du Longuyonnais

Ce périmètre regroupe 48 communes pour une population de 76 908 habitants.



- Convergence progressive des contractualisations préexistantes**

#### Contrats de référence intégrés dans le PTRTE

Intitulé du contrat intégré au PTRTE	Date de signature du contrat ou du dernier avenant	Echelle du contrat
Contrats Territoires Solidaires 16/21	20 juin 2016	PTRTE
Opération programmée de l'habitat	09 juin 2016	Terre Lorraine du Longuyonnais
Convention NPNRU	23 mai 2019	CA Longwy
Opération de Revitalisation du territoire	05 août 2019	Longwy
Territoire d'Industrie Nord Lorrainne	19 novembre 2019	CA Longwy
Contrat de Ville 15/22	31 décembre 2019	CA Longwy
Action Cœur de Ville	09 septembre 2020	CA Longwy
Plan Climat Air Energie Territorial 20/28	17 décembre 2020	CA Longwy
Petites Villes de Demain	27 mai 2021	Terre Lorraine du Longuyonnais
Opération programmée de l'habitat	A définir	CA Longwy
POCE Nord Lorraine	A définir	PTRTE

Le présent Pacte ne remet pas en cause les engagements des contrats préexistants, qui ne seraient pas intégrés dans le PTRTE. Pour autant, il vise à éviter la juxtaposition des comités de pilotage et la redondance des projets dans plusieurs contrats. Le Pacte n'est pas un document figé. Les parties prenantes s'engagent à poursuivre la démarche de simplification/intégration des contrats préexistants et à venir, autour de projets prioritaires et structurants.

## ● Stratégie de développement du territoire

**Stratégie inter-PTRTE :**

*CRTE Bassin Nord Lorrain / Espace Briey – Longwy – Thionville - Metz*

Face aux transitions économiques, sociales, écologiques et numériques de notre temps, nos territoires doivent, plus que jamais, renforcer leurs capacités à développer, inventer, innover et ainsi, offrir à nos populations et à nos entreprises, les services qu'elles attendent par la mise en œuvre de politiques publiques dont ils sont les premiers acteurs.

Si notre environnement change, nos territoires doivent de la même façon évoluer et s'adapter en développant de nouveaux modes de faire. L'action publique ne peut donc plus être enfermée dans la stricte notion d'intercommunalité dans des frontières ou des limites administratives y compris départementales. Il convient de prendre en compte l'espace pertinent qui est celui du bassin de vie ou de l'espace cohérent où s'expriment les liens de solidarité et les éléments fondateurs d'un destin commun. Il convient donc de raisonner en territoires de projets et de transcender les notions formelles de limites et de frontières administratives ainsi que de périmètres institutionnels.

L'ambition exprimée ici est de faire reconnaître, et de faire vivre, l'entité naturelle et cohérente que constitue l'espace Briey - Longwy - Thionville - Metz. C'est à cette échelle que pourront se développer nos initiatives communes. C'est à cette échelle que nous saurons faire de nos interdépendances des complémentarités et des atouts pour tous ceux qui y vivent, y étudient, y travaillent et y investissent.

Cet espace, c'est le pôle d'équilibre dans une grande région transfrontalière où le Grand-Duché de Luxembourg occupe une place centrale. Cet espace, c'est celui de 800 000 habitants, de plus de 260 000 emplois, au cœur d'un axe Ouest-Est (Bassin parisien – Vallée du Rhin) et du corridor européen Nord-Sud qui irrigue puissamment l'Europe dans sa façade occidentale.

Cet espace, c'est celui des migrations pendulaires de plus de 120 000 actifs qui se rendent, chaque jour, pour leur travail principalement au Grand-Duché de Luxembourg et aussi en Belgique et en Allemagne.

Cet espace, c'est celui d'une croissance démographique réelle quand le phénomène inverse est observé chez nos voisins.

Cet espace, c'est celui d'un territoire à vocation industrielle avec une concentration exceptionnelle de filières d'excellence dans les domaines de la sidérurgie et des matériaux, de l'automobile, de la métallurgie, de la logistique et de l'énergie. Il compte aussi trois des cinq plus grandes usines du Grand Est avec les sites de Stellantis, ArcelorMittal et Renault Sovab.

Cet espace, c'est un puissant pôle de services, dans les domaines de la santé en particulier, avec un maillage exceptionnel d'établissements et une offre complémentaire riche en matière de soins.

Cet espace, c'est un formidable vivier de compétences avec un écosystème varié en matière d'enseignement supérieur, de recherche, d'innovation et de formations qualifiantes en toutes disciplines.

Cet espace, c'est aussi une géographie unique de vallées, de coteaux, de plateaux, de forêts et de territoires agricoles où se côtoient tous les types de productions et d'élevages.

Cet espace, c'est un héritage patrimonial unique avec notamment son patrimoine bâti, façonné par une histoire tourmentée, une histoire militaire et industrielle où le destin de l'Europe s'est souvent joué.

Cet espace, c'est aussi celui d'un creuset de populations venues de toute l'Europe, et au-delà, pour y travailler et y fonder les foyers des Lorrains d'aujourd'hui, riches de leurs racines et de leurs cultures.

Cet espace, c'est enfin celui d'un laboratoire territorial à ciel ouvert : smart city, hydrogène, multimodalité, réseaux de villes transfrontalières, valorisation des ressources et des déchets, conquête des friches industrielles, lutte contre l'artificialisation des sols, protection de la biodiversité ... Nombreux sont les sujets et les projets sur lesquels les acteurs de Lorraine nord font figure d'exemple.

**Cet espace est le nôtre : nous sommes comptables de son avenir et de celui des populations qui y vivent et y travaillent.**

**C'est avec un optimisme et une volonté qui vont chercher loin dans nos racines communes, dans un passé fait de souffrances et d'épreuves toujours surmontées mais aussi dans une perspective de développement et de progrès que nous décidons de sceller ce pacte commun.**

**C'est la première fois que nos seize intercommunalités mettent en place une réflexion commune et s'engagent à formuler des propositions et des actions partagées sur cet espace de vie et de projets. Des groupes de travail appelés à dessiner cette stratégie se réunissent à présent, croisant thématiques et territoires.**

**La question du phénomène transfrontalier est au premier rang de nos enjeux partagés tant celui-ci a un impact sur de multiples sujets : économie, formation, mobilités... Plus de 100 000 travailleurs frontaliers se rendent chaque jour de nos territoires vers le seul Luxembourg. Demain, ils seront potentiellement 150 000, sans compter une démographie allemande en baisse qui nécessitera également le recours à une main d'œuvre qualifiée venue de l'extérieur, et en particulier du nord lorrain. Il est donc essentiel que nous puissions désormais collectivement définir nos priorités politiques et nous organiser afin de faire valoir nos propositions, tant auprès des autorités luxembourgeoises, sarroises et belges qu'auprès de l'Etat et de nos partenaires du Grand Est. C'est notamment la fonction dévolue aujourd'hui au Pôle Métropolitain Frontalier, regroupant 9 intercommunalités frontalières, dont le rôle de porte-parole des collectivités de son territoire est reconnu.**

**Les mobilités sont un enjeu stratégique, notamment à la lumière de la position géographique de notre bassin de vie. Sur ce sujet, il nous faut apporter des réponses qui permettent de résoudre les difficultés des liaisons nord-sud, voire est-ouest. S'il est nécessaire de nous mobiliser sur le sujet des infrastructures routières (A31bis et les voies parallèles, A30 et VR52, etc.) et de leur financement, nous devons tout autant chercher à développer le ferroviaire afin de répondre à la hausse du trafic avec, notamment, la mise en œuvre d'un Réseau express métropolitain (REM) Metz-Luxembourg. Il convient également de veiller à conserver les capacités offertes par les voies ferrées reliant notre bassin de vie à Trèves et Sarrelouis. Le développement du fret ferroviaire contribuera à affirmer notre excellence logistique, qui peut s'appuyer également sur les offres multimodales que propose notre territoire, avec les ports de Metz et Thionville-Illange et les sites secondaires bordant la Moselle jusqu'aux frontières sarroise et luxembourgeoise. Il sera encore indispensable d'afficher une position commune sur les enjeux de connexions TGV et réseau régional, ainsi que sur la gare Lorraine TGV et l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine. Enfin, évoquer les mobilités, c'est aussi se pencher sur les coordinations entre les réseaux de transports collectifs et les réseaux de covoiturage ou sur les liaisons cyclables, afin de promouvoir les logiques de boucle de mobilité interterritoriale et transfrontalière.**

**La question des infrastructures de mobilité ne saurait être déconnectée de la nécessité de travailler ensemble au développement de sources d'énergie alternatives, notamment en développant une filière hydrogène vertueuse et durable. Cette technologie est portée depuis des années au travers de différentes initiatives locales qui ont déjà reçu le soutien de grands groupes industriels. Cette filière, si elle se développe, peut contribuer à modifier en profondeur nos modes et usages en synergie avec la filière électrique automobile portée notamment par Stellantis au cœur de notre bassin. Nous avons le potentiel pour devenir la première région « Hydrogène » de France et voir se développer des unités locales de production.**

**Il s'agit là d'un exemple de ce qui doit rendre notre territoire compétitif, au cœur des mutations en cours, et s'appuyant sur un réseau de formations qualifiantes ambitieux et de haut-niveau. Ce territoire compétitif existe déjà au travers de nos spécialisations industrielles, que ce soit dans les matériaux, l'automobile, les métiers de la mécanique, de la métallurgie, de l'énergie.**

**Dans tous ces secteurs nous devons avoir l'ambition de nous inscrire dans la démarche régionale d'industrie du futur. Pour cela, nous pouvons d'ores et déjà prendre appui sur notre potentiel académique et de recherche de très haut niveau, que ce soit sur le plan universitaire, où un rééquilibrage nord-sud est indispensable, mais aussi sur le plan des grandes écoles qui donnent un caractère unique à notre territoire. Ce potentiel, nous devons aussi le renforcer en intégrant le fait que notre bassin d'emploi s'étend de l'autre côté des frontières belge, luxembourgeoise et allemande.**

**Ce territoire compétitif, nous devons en renforcer l'attractivité. Nous bénéficions d'un potentiel touristique et culturel exceptionnel qui s'inscrit dans son histoire et ses usages dans une logique interterritoriale avec nos voisins européens. L'Histoire a façonné notre bassin et nous a laissé un**

patrimoine d'une grande variété et d'une grande originalité. La nature, elle aussi, a façonné notre environnement et nous offre des lieux d'exception, ainsi qu'une biodiversité riche. Nous disposons déjà d'équipements culturels et touristiques de haut niveau, que ce soit dans le domaine des loisirs, de l'art, ou des sciences. Notre bassin de vie représente l'échelon pertinent pour mettre en valeur de manière ambitieuse et coordonnée les différents atouts de notre territoire. Nous aurons aussi à réfléchir à une offre d'hébergement complète qui permette d'attirer demain toutes les catégories de visiteurs.

Notre territoire dispose de nombreux atouts qui lui confèrent des potentialités uniques et nous devons aussi en faire un bassin de vie en transition au service de ses habitants. La première de ces transitions est énergétique et porte sur la production de l'énergie. Parallèlement au développement d'une filière hydrogène, il est nécessaire de travailler sur la production d'énergies renouvelables au profit de nos collectivités et de nos concitoyens. Cette production pourrait aussi s'appuyer sur les déchets dont la gestion globalisée est une véritable opportunité d'assurer une meilleure collecte et une meilleure valorisation. La filière bois constitue également un secteur à valoriser fortement.

Enfin, l'histoire industrielle et minière de notre territoire nous amène aujourd'hui à disposer de bassins miniers ennoyés, représentant un gisement exceptionnel d'eau.

Nous voulons collectivement garder la maîtrise publique de ce bien commun élémentaire qui sera un facteur d'attractivité important à l'avenir.

Le bien-être de nos concitoyens passe aussi par une action très forte au niveau de la santé. Au cœur de la crise sanitaire que nous vivons, nous voyons à quel point cette question est primordiale. Elle suppose une action de prévention forte tant auprès des jeunes qu'auprès des publics plus âgés. Elle implique une action volontariste afin de cartographier les « déserts médicaux » et de permettre à chacun de nos concitoyens de trouver une réponse médicale ou paramédicale de proximité, dans une logique de complémentarité entre les offres privées et publiques, et qui pourra également présenter un caractère transfrontalier. Elle nous demandera aussi de réfléchir à la question de l'hébergement des séniors afin de permettre à chacun de trouver une situation adaptée à ses besoins et ses moyens. Cela demande, enfin, que nous définissions un programme ambitieux et concerté avec nos voisins en matière de formations médicales et sanitaires, tout en profitant de cette opportunité pour renforcer « l'universitarisation » du CHR Metz-Thionville.

Notre mobilisation collective devra également porter sur les enjeux liés au numérique. L'ensemble des éléments développés ci-dessus ne trouveront une pleine efficacité qu'avec un système de gestion de la donnée qui permette d'optimiser à la fois la question des mobilités, la production d'énergie, l'utilisation de recharges électriques, les questions de santé... Les initiatives déjà existantes sur le territoire doivent nous permettre d'essaimer rapidement et de déployer ces technologies et outils sur tout notre bassin de vie. Demain, le nord lorrain pourra être un territoire 4.0, connecté, au service de ses habitants et des services qui peuvent leur être rendus.

#### *Pôle Métropolitain Frontalier*

Le 1er janvier 2019, les Communautés d'Agglomération de Thionville Portes de France, Longwy, Val de Fensch, les Communautés de Communes de l'Arc Mosellan, Pays-Haut Val d'Alzette, Cattenom et Environs, Cœur du Pays-Haut et Terre Lorraine du Longuyonnais créèrent le Pôle Métropolitain Frontalier du Nord Lorrain (PMF).

Syndicat mixte fermé, regroupant 8 EPCI situées en 1<sup>ère</sup> et en 2<sup>ème</sup> ligne des frontières luxembourgeoise, belge et allemande et présentant au moins 30% de travailleurs frontaliers dans leur population active, le PMF, en accord avec l'Etat, a pour objectif principal d'être le porte-parole des collectivités locales dans le dialogue transfrontalier. A noter que la Communauté de Communes du Bouzonvillois Trois Frontières a sollicité son adhésion au Pôle. Après le vote favorable du conseil du 8 avril 2021, la procédure suit son cours. Fort de ses 340 000 habitants, dont plus de 72 000 travailleurs frontaliers (soit en moyenne 52 % de la population active – chiffres de 2016), le PMF représente le territoire de proximité des frontières dans ses enjeux de vie quotidienne notamment.

A ce titre, les membres du PMF ont identifié les projets susceptibles d'intégrer le Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique, ainsi que le proposent l'Etat et la Région Grand Est.

##### 1. La mobilité.

Le PMF demande à être associé aux travaux de mise en œuvre du « Grenelle des Mobilités en Lorraine » porté par la Région Grand Est, notamment pour le Réseau Express Métropolitain.

Avec le PMF, SMITU et SMITRAL doivent travailler ensemble afin de coordonner l'offre de transports interurbains sur tout le Nord Lorrain et assurer l'interopérabilité avec les réseaux de transports en commun luxembourgeois. Notamment, la réalisation d'une 3ème ligne de BHNS par le SMITU, permettant de relier le bassin thionvillois à Audun-le-Tiche est une nécessité, de même que le développement du BHNS en transfrontalier sur le secteur d'Audun-le-Tiche et Esch-sur-Alzette.

Concernant les flux routiers, les membres du PMF affirment leur volonté de voir se développer des infrastructures évitant le transit des navetteurs sur leur territoire, par exemple par la création de P+R très en amont de la frontière afin d'éviter aux automobilistes de s'engager sur des tronçons autoroutiers et routiers engorgés et/ou saturés.

## 2. Services aux habitants et cohésion sociale.

La crise sanitaire a mis en lumière les interdépendances transfrontalières très fortes à l'œuvre dans le Nord Lorrain. Le premier constat est le départ massif des personnels paramédicaux (infirmières et aides-soignantes) formés en France vers le Luxembourg. Plutôt que la création d'un établissement de formation sur la frontière, les membres du PMF attendent un renforcement des équipements existants (IFSI) sur leur territoire et le développement d'un modèle de prise en charge des frais de formation pour les personnels captés par le Luxembourg.

Une réflexion sur l'accès aux soins et aux remboursements de part et d'autre de la frontière est aussi à engager. Pour la médecine de ville, ce pourrait être une réponse adaptée à la problématique de la désertification médicale.

Nos territoires enregistrent une forte demande d'accueil de la petite enfance en lien avec le travail frontalier des parents. Au-delà du coût induit de fonctionnement qui pourrait être pris en charge par le Luxembourg, il est nécessaire d'assurer la formation de personnels supplémentaires et d'adapter les locaux à disposition.

## 3. Politique énergétique.

En collaboration avec le Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain, un projet relatif à la production d'hydrogène vert sera développé.

Après une première phase d'étude, l'objectif est d'associer l'ensemble des partenaires (chercheurs, universitaires, industriels, collectivités, etc.) pour créer un véritable écosystème de l'hydrogène vert en Lorraine. Une assistance à Maîtrise d'Ouvrage pourrait être missionnée en support technique.

## 4. Gouvernance PMF.

Le PMF est une instance de création récente. L'Etat l'a reconnu comme le représentant du territoire de proximité dans ses enjeux de vie quotidienne notamment, au sein de la relation transfrontalière, y compris dans des instances de dialogue intergouvernementales telles que la CIG.

Afin de déployer au mieux son action, le PMF souhaite évoluer d'un organe frontalier vers une structure de coopération transfrontalière de type Eurodistrict, dans un premier temps en associant les collectivités locales luxembourgeoises. Le droit européen propose des formes de structuration juridiques qui s'y prêtent. Mais pour cela, le PMF doit se voir doter de moyens autres que symboliques.

C'est pourquoi, comme cela a existé dans les précédents CPER entre Etat et Région, les membres du PMF demandent que leur soit attribuée une ligne budgétaire spécifique et adaptée, permettant au Pôle d'avancer dans une structuration transfrontalière efficace et de répondre à ses besoins en ingénierie.

Ces moyens seront utilisés par le PMF pour établir des partenariats en fonctions des différents domaines à traiter et renforcer les moyens humains disponibles au service des objectifs fixés.

## Stratégie du territoire

Le territoire correspond au regroupement des deux établissements publics de coopération territoriale : la Communauté d'Agglomération de Longwy et la Communauté de Communes Terre Lorraine du Longuyonnais. Formé de 48 communes, il concentre 76 908 habitants soit 10% de la population du département de Meurthe-et-Moselle.

Territoire frontalier avec la Belgique et le Luxembourg, ce bassin de vie s'organise autour du pôle urbain de Longwy / Mont-Saint-Martin (pôle économique et de services) et prend appui sur des pôles d'équilibre et pôle de proximité.

Périmètre excentré par rapport aux centres de décisions administratives ou économiques, le territoire s'appuie sur des démarches de coopération et la mise en réseau pour s'inscrire dans un cadre de développement concerté et vertueux.

Sa position transfrontalière lui confère des dynamiques contradictoires :

- Une situation sociodémographique contrastée avec des inégalités sociales marquées (vieillissement de la population, augmentation de la population à proximité du Luxembourg, pauvreté dans les quartiers politique de la ville,...) ;
- Une attractivité résidentielle croissante de l'aire urbaine provocant des tensions sur le marché immobilier, alors que dans le même temps le taux de vacance est élevé et continue globalement à progresser ;
- Une économie caractérisée par la baisse continue de la sphère productive et malmenée par les difficultés de recrutement en lien avec le niveau de salaire au Luxembourg ;
- Des problématiques environnementales (mobilité, énergie, cadre de vie) à intégrer dans un contexte réglementaire et sociétal de plus en plus exigeant.

Fort de ces constats, au regard des ambitions des PTRTE, ce territoire doit pouvoir répondre à trois enjeux.

### **1. Réduire l'empreinte écologique et accompagner la transition énergétique**

Les EPCI et/ou communes du périmètre se rejoignent sur la nécessité de prendre en considération l'enjeu écologique et énergétique dans la déclinaison de l'action publique :

- Favoriser la rénovation des bâtiments publics ;
- Soutenir les requalifications urbaines (friches, logements) et réduire l'étalement urbain ;
- Développer les modes doux et les alternatives à l'autosolisme ;
- S'engager dans les démarches d'économies d'énergie et accompagner le développement d'énergies renouvelables ;
- Préserver et valoriser les patrimoines naturels (zones humides, mares, parcs,...) ;
- Limiter l'impact écologique des activités humaines par un niveau de services et d'équipements adapté (valorisation des déchets, eau et assainissement,...).

### **2. Diversifier et renouveler les activités**

Dans un territoire dont la part de la sphère résidentielle est de plus en plus marquée, il convient de se donner les moyens d'accompagner l'adaptation et la diversification des activités pour gagner en attractivité. Il s'agit de :

- Soutenir le développement d'une agriculture raisonnée et les circuits courts ;
- Accompagner la reconquête commerciale en centre-ville (en lien avec Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain) ;
- S'inscrire dans une dynamique de montée en gamme des zones ou espaces d'activités pour construire les conditions d'accueil de l'industrie du futur ou de l'artisanat de demain ;
- Requalifier ou reconvertis les friches industrielles ;
- Développer de nouveaux services pour les entreprises et l'entrepreneuriat (coworking, tiers-lieux, microfolie,...) ;
- Développer l'offre touristique (patrimoine, tourisme de nature,...) ;
- Accompagner la montée en compétences des résidents et travailleurs (campus connecté, Maison de la formation, hub des compétences,...).

### **3. Renforcer les solidarités sociales et territoriales**

Faces aux disparités territoriales et sociales observées sur le territoire, les acteurs doivent être en mesure de se mobiliser et coopérer pour garantir une équité en termes d'accès aux services et à l'égalité des chances. Pour ce faire, l'action publique portera sur les objectifs suivant :

- Redonner leurs fonctions de centralité à la Ville de Longwy et au Pôle de Longuyon par une politique volontariste d'attractivité (Action Cœur de Ville, Petite Ville de Demain) ;
- Réduire la fracture numérique (conseillers numériques ; campus connecté,...) ;

- Permettre l'accès à la formation (requalification de la Maison de la formation, collège de Mont-Saint-Martin, Hub des compétences,...) ;
- Garantir une offre de services adaptée (Maisons de santé pluridisciplinaires, Maison des solidarités du département, aire d'accueil des gens du voyage,...) ;
- Encourager les coopérations dans un contexte transfrontalier (P+R Longwy, ...).
- Lutter contre la précarité énergétique.

L'engagement dans un PTRTE constitue un levier fort de développement local et d'attractivité territoriale. Grâce à cette contractualisation, le territoire souhaite renforcer son action afin de répondre aux défis d'une reconquête économique concertée et solidaire, tout en engageant une politique environnementale à la hauteur de l'urgence climatique.

**PJ/ Analyse AFOM du territoire, Note d'enjeux de l'Etat sur le territoire des CA de Longwy et CCT2L**

• Vivier de projets et projets prioritaires pour le territoire à court et plus long terme

Intitulé du projet	Porteur	Maturité du projet « relance » (réalisé en 2021/2022) ou « à faire murir »	Projets prioritaires choix à faire collectivement par les signataires qui s'engagent à faire avancer ces projets dans l'année en cours (actualisation annuelle)
Aménagement de la Maison des Associations	Commune de Herserange	Relance	
Aménagement urbain du Parc des Récollets dans le cadre de la découverte de la Chiers	Commune de Longwy	Relance	
Centrale hydro-électrique	Commune de Lexy	Relance	
Cheminements doux, voies vertes, sentiers cyclo-pédestres	Commune de Longuyon	Relance	
Construction d'une nouvelle déchèterie	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance	
Création d'un restaurant d'insertion à la maison de la formation	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance	
Création d'une aire d'accueil des gens du voyage	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance	
Démolition de l'ancien collège de Herserange	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance	
Déploiement des bornes de recharge pour voiture électrique	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance	
Intitulé du projet	Porteur	Maturité du projet « relance » (réalisé en 2021/2022) ou « à faire murir »	Projets prioritaires choix à faire collectivement par les signataires qui s'engagent à faire avancer ces projets dans l'année en cours (actualisation annuelle)
Espace de coworking	CCT2L	Relance	

Etude de requalification ZI Villers-la-Montagne	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance	
Etude pour la reconversion de la friche "pré Cochin"	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance	
Exemplarité de la collectivité renouvellement véhicules CAL / flotte électrique	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance	
Gestion écologique des Remparts par la mise en place d'éco-pâturage	Commune de Longwy	Relance	
Installation de panneaux photovoltaïques sur les courts de tennis couverts	Commune de Longwy	Relance	
Inventaire et restauration des zones humides : cette action a pour objectif d'établir un inventaire des zones humides et de veiller à leur préservation et restauration.	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance	
Location de vélos électriques sur le périmètre du SMITRAL	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance	
Massification de points d'apport volontaire - extension des consignes de tri	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance	
Mise en place de mesures de préservation de la qualité de l'Othain	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance	
Opération de traitement et d'aménagement paysager du site de la friche Didier	Commune de Longwy	Relance	
Réalisation d'un cadastre solaire intercommunal	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance	
Réalisation d'un park & ride à proximité de la gare de Longwy	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance	
Réalisation d'un plan vélo	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance	
Recrutement d'un conseiller numérique	CCT2L	Relance	

Intitulé du projet	Porteur	Maturité du projet « relance » (réalisé en 2021/2022) ou « à faire murir »	Projets prioritaires choix à faire collectivement par les signataires qui s'engagent à faire avancer ces projets dans l'année en cours (actualisation annuelle)

Regroupement des écoles sur le site de l'école élémentaire d'Heumont : rénovation de l'école élémentaire et construction d'une école maternelle	Commune de Réhon	Relance	
Réhabilitation de l'ancienne halle dite "Halle Saintignon" en lieu de diffusion culturelle et musicale	Commune de Longwy	Relance	
Rénovation du site Marie Loizillon - isolation des bâtiments et gestion des eaux pluviales	Commune de Mont-Saint-Martin	Relance	
Rénovation thermique des bâtiments communaux	Commune de Longuyon	Relance	
Restauration de la continuité écologique de la Chiers à Montmédy	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance	
Rotonde - Parc des Récollets	Commune de Longwy	Relance	
Soutien à l'agriculture biologique / chambre d'agriculture	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance	
Transfert du Musée des émaux et faïenceries à Longwy-Bas	Commune de Longwy	Relance	
Transformation de la piscine Aqualong'o en hub de compétences et d'innovation transfrontalier	Commune de Longwy	Relance	
Travaux d'aménagements à la Maison de Santé dans le cadre du projet de MSP	Commune de Herserange	Relance	
Travaux de lutte contre l'érosion des berges de la Chiers à Cons la Grandville	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance	
Travaux de lutte contre l'érosion des berges du ruisseau des Neuf Fontaines au droit d'un bassin de pollution d'assainissement	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance	
Aménagement de parcours cyclopédestres	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance / programmation pluriannuelle	
Rénovation de la Maison de la Formation	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance / programmation pluriannuelle	
Intitulé du projet	Porteur	Maturité du projet « relance » (réalisé en 2021/2022) ou « à faire murir »	Projets prioritaires choix à faire collectivement par les signataires qui s'engagent à faire avancer ces projets dans l'année en cours (actualisation annuelle)

Construction nouveau siège social de la collectivité avec requalification d'un bâtiment existant	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance/ programmation pluriannuelle	
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH de la CAL)	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance/ programmation pluriannuelle	
Rénovation de l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse et réaliser des économies d'énergie	Commune de Hüssigny-Godbrange	Relance/ programmation pluriannuelle	
Rénovation énergétique du patrimoine de la collectivité	Communauté d'Agglomération de Longwy	Relance/ programmation pluriannuelle	
Autoconsommation	Commune de Longuyon	A faire mûrir	
Aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau	Communauté d'Agglomération de Longwy	A faire mûrir	
Appel à projet pour la création d'une recyclerie	Communauté d'Agglomération de Longwy	A faire mûrir	
Déploiement d'un ou de plusieurs réseaux de chaleur	Communauté d'Agglomération de Longwy	A faire mûrir	
Déraccordement des eaux pluviales	Communauté d'Agglomération de Longwy	A faire mûrir	
Renouvellement des réseaux AEP	Communauté d'Agglomération de Longwy	A faire mûrir	
Restauration et gestion du marais de la Cussignère	Communauté d'Agglomération de Longwy	A faire mûrir	
Restauration et gestion d'une zone humide dans la vallée de la Moulaïne	Communauté d'Agglomération de Longwy	A faire mûrir	
Valorisation des trames vertes et bleues sur la commune de Mont-Saint-Martin	Communauté d'Agglomération de Longwy	A faire mûrir	
Projet éolien solaire	CCT2L	A faire mûrir	
Sentiers pédestres entre Longwy-Haut et Longwy-Bas / Action cœur de ville	Commune de Longwy	A faire mûrir	
Création d'un Site Patrimonial Remarquable à Longwy-Haut	Commune de Longwy	A faire mûrir	
Création d'un tiers Lieu de 700m <sup>2</sup> à Lexy	Commune de Lexy	A faire mûrir	
Intitulé du projet	Porteur	Maturité du projet « relance » (réalisé en 2021/2022) ou « à faire mûrir »	Projets prioritaires choix à faire collectivement par les signataires qui s'engagent à faire avancer ces projets dans l'année en cours (actualisation annuelle)

Déploiement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics et incitation à l'émergence de projets citoyens d'ENR	Communauté d'Agglomération de Longwy	A faire mûrir	
Mise en valeur du patrimoine militaire de Longwy-Haut	Longwy	A faire mûrir	
Acquisition et adaptation de locaux d'activités en centre-ville de Longwy	Communauté d'Agglomération de Longwy	A faire mûrir	
Construction de cellules artisanales sur la ZA de Mexy (immobilier locatif)	Communauté d'Agglomération de Longwy	A faire mûrir	
Promotion de l'autopartage sur le périmètre du SMITRAL	Communauté d'Agglomération de Longwy	A faire mûrir	
Travaux d'amélioration ou développement du secteur Jean Monnet / Parc Central	Communauté d'Agglomération de Longwy	A faire mûrir	

Chaque **projet prioritaire** fait l'objet d'une « fiche projet » détaillée.

Cette partie 2) « portée et contenu du pacte » (*intégration des contrats, construction/actualisation de la stratégie et choix des projets prioritaires*) est nécessairement évolutive. Les projets sont incrémentés au fur et à mesure et le contenu du Pacte fera l'objet d'une actualisation annuelle. Ces modifications, issues de l'enrichissement de la stratégie et de l'émergence de nouveaux projets ou partenariats, seront validées par la gouvernance (cf. §3 ci-dessous) et intégrées « au fil de l'eau » dans le Pacte sans procédure d'avenant.

### 3. Processus de choix et de financement des projets

1. Le territoire identifie le **vivier de projets** qu'il estime structurants, décisifs, important pour l'avenir de son développement à court et plus long terme : les projets qu'il veut voir figurer dans son PTRTE.
  2. Les parties prenantes du Pacte définissent ensemble le **caractère prioritaire des projets** (au regard de la stratégie du territoire et des financements disponibles).
  3. Les parties prenantes s'engagent à faire avancer les projets retenus comme prioritaire soit au titre de la relance pour les projets prêts à démarrer, soit au titre d'autres politiques (ingénierie/investissement, droits communs, sur-mesure, privé...) pour les projets à faire mûrir. Ce travail de priorisation sera actualisé chaque année. Le PTRTE est bien évolutif.
- Zoom sur la relance :** les projets identifiés pour la relance, c'est-à-dire pour les projets prêts à démarrer (réalisé en 2021 ou début 2022), feront l'objet d'un examen conjoint par l'Etat, la Région et le Département au sein d'un comité départemental ad hoc, voire Régional (si mobilisation de fonds européens). Les projets retenus pourront être financés avant la signature du PTRTE et seront constitutifs des projets prioritaires de ce PTRTE.

### 4. Les engagements des partenaires

- **Les engagements communs à tous les signataires sur la période 2021-2026**

Poursuivre la convergence des contrats et de simplification des gouvernances.  
Animer le vivier de projets identifiés dans le Pacte et concrétiser les projets prioritaires.

- **Les engagements du territoire :**

Identifier un référent technique.

Associer les forces vives du territoire et mettre en place une gouvernance.

Élaborer, suivre, enrichir et actualiser (annuellement) sa stratégie et ses projets.

- **Les engagements de la Région :**

Accompagner la démarche en proximité grâce à votre Maison de Région qui travaille en tandem avec un service contractualisation centralisé.

Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets, ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrat préexistants signés par la Région.

Proposer des outils d'aide à la consolidation de la stratégie et à la priorisation des projets.

Faire avancer les projets prioritaires en leur apportant des solutions (classiques et/ou innovantes), notamment de financement en mobiliser l'ensemble des dispositifs de la Région et le fond territorial d'accompagnement des territoires.

Ce document est sans incidence financière pour la Région : les projets listés sont indicatifs et leur financement sera envisagé ultérieurement après passage en commission permanente.

- **Les engagements de l'État :**

Accompagner la démarche par une mobilisation de l'ANCT, des services déconcentrés et des opérateurs de l'État.

Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes.

Contribution à l'identification et à la priorisation des contrats pouvant intégrer les PTRTE.

Mobiliser les dispositifs de l'État, qu'ils soient financiers ou apportent un soutien en ingénierie, pour aider les projets prioritaires qui seront retenus dans le cadre du présent pacte.

Animer le suivi du PTRTE aux côtés des collectivités

La signature du PTRTE par l'État ne correspond pas à un soutien financier de l'Etat pour tous les projets qui y sont listés. En effet, chacun de ces projets devra faire l'objet d'un dépôt de dossier auprès des services de l'État et sera examiné au regard des dispositifs d'intervention en vigueur à la date du dépôt de la demande.

- **Les engagements du Département :**

Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes.

Accompagner la démarche par une mobilisation de ses services et participer à l'animation territoriale en soutien des projets identifiés à l'échelle du périmètre, notamment dans les domaines suivants dès lors qu'ils croisent des compétences départementales : aménagement, habitat, cohésion des territoire, économie sociale et solidaire, cohésion sociale, emploi, insertion, eau, biodiversité, énergie, agriculture, alimentation, santé, éducation, sport, culture,...

Contribuer à l'identification et à la priorisation des contrats pouvant intégrer les PTRTE,

Faciliter le lien avec MMD54 et le CAUE pour d'éventuels besoins en ingénierie.

Faire avancer les projets prioritaires en leur apportant des solutions de financement en mobilisant l'ensemble des dispositifs de contractualisation du Département, en fonction des compétences et critères retenus par les dispositifs départementaux. Ce document est sans engagement financier ferme du Département : les projets listés sont indicatifs et leur financement sera envisagé ultérieurement après passage en commission permanente,

Participer concrètement à la relance avec des projets d'investissement départementaux sur 2021-2022 et notamment pour le territoire de Longwy :

- ✓ Réhabilitation d'un ancien bâtiment de la CPAM en site départemental : Maison du département, Maison des Solidarités de Longwy : performance énergétique, optimisation des espaces, amélioration du confort, du cadre de vie et de la sécurité des usagers et de valorisation de ce patrimoine (coût du projet : 3,8 millions €)
- ✓ Construction d'un collège à Mont saint Martin : Lancement des études en 2022 : (coût du projet : 16 millions €)

- **Les contacts techniques du PTRTE**

Territoire	Région	Etat	Département
------------	--------	------	-------------

<b>CA LONGWY :</b> <b>ARSAC Magalie</b> Directrice générale des services <a href="mailto:Magalie.Arsac@cc-longwy.fr">Magalie.Arsac@cc-longwy.fr</a> 03 82 26 03 02 <b>CHARHI Kamal</b> Directeur Environnement <a href="mailto:Kamal.Charhi@cc-longwy.fr">Kamal.Charhi@cc-longwy.fr</a> 03 82 26 03 12 <b>KERMOAL Audrey</b> Directrice Dév. Economique <a href="mailto:Audrey.Kermoal@cc-longwy.fr">Audrey.Kermoal@cc-longwy.fr</a> 03 82 26 03 27  <b>CC T2L</b> <b>GOLLETTE Carole</b> Directrice générale des services <a href="mailto:carole.gollette@longuyon.fr">carole.gollette@longuyon.fr</a> 03 82 44 55 10	<b>MAJERCISIK Alexandre</b> Directeur de la Maison de la Région Thionville-Longwy <a href="mailto:alexandre.majercsik@grandest.fr">alexandre.majercsik@grandest.fr</a> 03 87 33 60 38  <b>LEDERMANN Virginie</b> Cheffe du service développement territorial de la Maison de la Région Thionville-Longwy <a href="mailto:virginie.ledermann@grandest.fr">virginie.ledermann@grandest.fr</a> 03 87 31 81 57	<b>PIERRET Edouard</b> Chef de bureau de la coordination des politiques publiques <a href="mailto:edouard.pierret@meurthe-et-moselle.gouv.fr">edouard.pierret@meurthe-et-moselle.gouv.fr</a> 06 44 39 33 04  <b>LERAY Simon</b> Chef du Pôle relais du Pays Haut <a href="mailto:simon.leray@meurthe-et-moselle.gouv.fr">simon.leray@meurthe-et-moselle.gouv.fr</a> 06 47 95 19 78	<b>MERCY Annick</b> Directrice des services territoriaux LONGWY <a href="mailto:amercy@departement54.fr">amercy@departement54.fr</a> 06.09.76.76.30  <b>BERTHELEMY Delphine</b> Déléguée territoriale contractualisation <a href="mailto:dberthelemy@departement54.fr">dberthelemy@departement54.fr</a> 03 57 49 86 16
--	--	--	--

## 5. Les mesures de relance en amont de la signature du pacte

- **Les mesures engagées par l'Etat**

Alors que la crise sanitaire que nous traversons, sans précédent tant par sa nature que sa durée, a fortement impacté l'économie française, le Gouvernement a annoncé le 3 septembre 2020 un plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros afin de répondre à la situation économique inédite que traverse le pays. Ce plan de relance donne lieu à sa déclinaison dans le présent PTRTE.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a en effet entraîné une récession soudaine, la sécurité sanitaire, principale des considérations, ayant induit la mise en œuvre de mesures restrictives importantes de l'activité économique. Dans ce contexte, des mesures ont été prises afin de limiter les effets économiques, notamment grâce à un plan d'urgence de 470 milliards d'euros, déployé en quelques jours en mars 2020, visant à préserver le pouvoir d'achat des Français, sauver des millions d'emplois et éviter des faillites d'entreprises.

### A.) En Meurthe et Moselle, depuis la mise en œuvre des mesures d'urgence, ce sont ainsi en soutien de l'économie:

- 166 millions d'euros d'aides qui ont été versées au titre du Fonds de solidarité à 14 500 entreprises soit une aide moyenne de 10 000 euros tous secteurs confondus. Pour le secteur hébergement-restauration, le montant moyen versé est de plus de 36 700 euros.
- 810 millions d'euros de prêts garantis par l'État (PGE) bénéficiant à 5 132 entreprises.
- 196 millions d'euros pour le dispositif d'activité partielle, versés à près de 11000 entreprises et bénéficiant à près de 80 000 salariés, soit 20,2 millions d'heures chômées indemnisées.
- 20 millions d'euros de charges fiscales ont été reportées.
- 63 millions d'euros de charges sociales ont été reportées pour ce qui relève du régime général de la sécurité sociale, et 43 millions pour les travailleurs indépendants.

**B) En complément de ces mesures de soutien à l'économie, l'État est intervenu au côté des collectivités territoriales :**

- 63 communes et intercommunalités ont été bénéficiaires de 44 078€ de compensation de l'État pour pertes de recettes fiscales et domaniales en 2020.

- L'État a encouragé l'acquisition de matériels de protection sanitaire par les collectivités, en remboursant la moitié de leur coût. La préfecture a donc engagé 2 252 439€ pour 176 collectivités bénéficiaires, ayant fait l'acquisition de masques.

Dans le cadre de l'opération « Un masque pour les Meurthe-et-mosellans », l'État a participé à hauteur de 1 147 668€ à la production des 800 000 masques que le Département a pilotée en lien avec un jeune entrepreneur et en mobilisant ses services insertion.

**C) Au-delà de ces mesures conjoncturelles, une politique économique de l'offre est mise en œuvre. Le plan de relance soutient financièrement la modernisation des entreprises industrielles, mais aussi des PME et leur adaptation numérique.**

Le nombre total d'entreprises bénéficiaires du plan de relance (tous volets confondus) s'élève à 33 en Meurthe-et-Moselle, pour 29,7 M€ d'aides accordées permettant de réaliser 113,5 M€ d'investissement.

A cela s'ajoutent 189 TPE bénéficiaires du chèque France Numérique de 500 euros (soit 94 500 euros).

Pour les communautés de communes de Terre Lorraine du Longuyonnais et de la communauté d'agglomération de Longwy, il est possible de citer notamment :

- Eurostamp à Villers la Montagne qui a obtenu 800 000 € de soutien de l'État pour son projet pour l'amélioration de son outil de production
- Chanet Peinture à Longuyon, qui a bénéficié d'une aide de 50 000€ pour l'amélioration de ses capacités de stockage et l'amélioration des conditions de travail de ses salariés.
- Techno-Elec à Gorcy qui grâce à une subvention de 13 429€ va numériser son équipement pour réaliser des gains de productivité importants.

Par ailleurs, le Plan de relance renforce la compétitivité du territoire avec une baisse des impôts de production de 76,3 M€ pour 6 464 entreprises du département de Meurthe et Moselle.

**D) Pour soutenir l'emploi des jeunes, le Plan de relance se décline à travers le plan «1 jeune, 1 solution» qui représente, à ce stade, en Meurthe et Moselle:**

- plus de 2 700 primes à l'embauche ;
- plus de 3 880 contrats d'apprentissage et de professionnalisation bénéficiaires de l'aide exceptionnelle;
- près de 1300 entrées dans le dispositif « Garantie Jeunes » en 2020; depuis le début de l'année 2021, 235 entrées.
- 400 entrées dans le dispositif accompagnement intensif jeunes

**E) Le Plan de relance a renforcé les moyens alloués aux collectivités territoriales pour augmenter la commande publique et amplifier la reprise économique.**

À l'échelle de la Meurthe-et-Moselle, aux crédits de droit commun annuels (13 millions de Dotation d'équipement des territoires ruraux en 2021 et 5,3 millions de Dotation de Soutien à l'Investissement Local ainsi que 1,75 millions d'euros de Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements) se sont ajoutés :

- 11,2 millions d'euros de Dotation de Soutien à l'Investissement Local dite «exceptionnelle » avec trois grandes priorités : la résilience sanitaire, la transition écologique et la rénovation patrimoniale.

- 11,2 millions d'euros pour la rénovation thermique des bâtiments publics, en vue de limiter les dépenses de fonctionnement des collectivités et de moderniser les infrastructures publiques dans le sens d'une consommation énergétique largement réduite.

Ces crédits ont été destinés aux bâtiments relevant du Conseil départemental pour 3,5 millions d'euros (Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements, part « thermique ») et à ceux appartenant aux communes, intercommunalités et à leurs groupements pour 7,7 millions d'euros (Dotation de Soutien à l'Investissement Local dite thermique).

- 1,5 millions du Fonds national d'aménagement du territoire (10 projets en Meurthe-et-Moselle) pour amplifier les effets du Plan de relance sur des projets prioritaires, ou soutenir ceux que d'autres dotations ne pouvaient pas prendre en charge.

Pour la communauté de communes de Terre Lorraine du Longuyonnais, ce sont 32 opérations qui sont financées en 2020 et 2021 avec des crédits de droit commun (DETR et DSIL) pour un montant de 1 187 284 €.

Pour la communauté d'agglomération de Longwy, ce sont 36 projets qui ont été soutenus en 2020 et 2021 avec des crédits de droit commun (DETR et DSIL) pour un montant de 4 405 395€

Il convient de noter des opérations emblématiques financées dès cette année, comme la centrale hydroélectrique de Lexy pour 100 000 euros, l'aide aux travaux d'assainissement de la commune de Laix pour 440 000 euros ou encore le soutien au titre d'action cœur de ville Longwy de la création du musée des Emaux pour 754 830€

- **Les actions engagées par la Région Grand Est**

Concernant la Région Grand Est, les mesures exceptionnelles liées à la relance s'inscrivent dans les orientations du Business Act et du Schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de la Région Grand Est, approuvé en janvier 2020 et dont la pertinence a été renforcée par la crise sanitaire COVID-19. Ainsi, des mesures exceptionnelles ont été mises en place en faveur de la relance économique des TPE et PME régionales (fonds résistance, prêts rebonds), des cafetiers et des restaurateurs (coup de pouce relance) mais également à destination des communes rurales de moins de 500 habitants.

A titre d'exemple, sur la période 2020/2021 :

→ ***En matière d'aménagement et de cohésion du territoire***

**Relance rurale :** Il s'agit dans ce cadre d'une aide à l'investissement pour améliorer le cadre de vie de ces petites communes rurales et tendre vers plus d'égalité et de cohésion territoriale. Cette mesure apporte par ailleurs un coup de pouce aux entreprises du BTP dans les secteurs les plus ruraux. Pour la CA Longwy et la CC Terres Lorraines du Longuyonnais, ce sont 7 opérations qui ont déjà été financées pour un montant de plus de 69 551 €.

La Région Grand Est a, par ailleurs, déjà engagé au profit du territoire un certain nombre d'investissements locaux. En ce qui concerne les opérations les plus importantes/structurantes financées (les montants correspondent aux subventions de la Région Grand Est), peuvent être citées les opérations suivantes (liste non exhaustive) :

- Requalification de l'ancienne halle de coulée de fonte "Saintignon" en salle de spectacles à Longwy (1 156 126 €)
- Transfert du Musée des Emaux dans l'ancien Bâtiment Banque de France à Longwy (500 000 €)
- Réalisation du projet de découverte de la Chiers - Phase conception Récollets et Gare (49 791,50 €)
- Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (91 061,88 €)
- Création d'un établissement d'accueil pour la petite enfance à Mont-St-Martin (300 000 €)
- Création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle à Hussigny-Godbrange (150 000 €)
- Requalification du square dit « Les Mélèzes » à Réhon (123 046 €)
- Aménagement de liaisons douces au centre-ville et vers la zone commerciale des Maragogles à Lexy (135 002 €)
- Réhabilitation du Moulin Clappin à Cons-la-Grandville/Lexy - Phase travaux (34 212 €)
- Restauration des menuiseries du salon d'honneur du château de Cons la Grandville (14 554 €)
- Création d'un terrain multisports à Haucourt-Moulaine (10 739 €)
- Aménagement d'un espace de jeux intergénérationnel à Morfontaine (11 549 €)
- Aménagement de cheminements cyclopédestres à Longuyon (200 000 €)
- Restauration de l'église et aménagement des abords de l'église Sainte-Agathe (tranches 3 et 4) à Longuyon (174 825 €)

- Etude de faisabilité méthanisation et injection à Grand Failly (21 000 €)

→ ***En matière d'accompagnement économique aux entreprises***

**Contribution au Fonds de solidarité Volet 1 et 2 :** un fonds de solidarité pour les TPE, indépendants et micro-entrepreneurs permet le versement d'une aide mensuelle. Le fonds est financé par l'État et les Régions.

Pour le Département 54 :

Montant brut des aides accordées : 180 065 K€ (Volet 1 : 178824 K€ / Volet 2 : 1242 K€)

Nombre d'aides accordées : 63517 (Volet 1 : 63321 / Volet 2 : 206)

**Le Fonds Résistance :** mis en place, depuis avril 2020 dans le cadre d'un partenariat entre la Région Grand Est, les Conseils Départementaux, les EPCI du Grand Est et la Banque des Territoires, dédié à soutenir en dernier recours la trésorerie des entreprises (associations, entrepreneurs, micro entrepreneurs, et petites entreprises, exploitations agricole affectées) impactées par la crise sanitaire. Au total en Meurthe-et-Moselle, se sont 1 600 k€ pour 118 prêts accordés. Plus spécifiquement pour le Comité d'Engagement Longwy/Longuyon, 372 183 € engagés en faveur de 20 dossiers soit un taux de mobilisation de l'ordre de 60,41 % des enveloppes.

**Le Prêt Rebond,** visant à renforcer la trésorerie des entreprises lié à une difficulté conjoncturelle ou une situation de fragilité temporaire. Sur la Meurthe et Moselle se sont 84 bénéficiaires pour un montant global de 9 557 000 euros qui en ont bénéficiés.

L'entreprise CHANET PEINTURES à Longuyon est lauréate France Relance au titre du dispositif « soutien aux investissements industriels dans les territoires, l'aide de 50 K€ a été versée par la Région. La société est spécialisée dans la conception et la fabrication de peinture et vernis industrielle.

La Région accompagne les entreprises dans leur programme de développement. La Maison de Région de Thionville-Longwy gère des dispositifs en direction des artisans et entreprises industrielles du territoire pour les accompagner dans la modernisation de leur équipement. Sur le périmètre du PTRTE, 7 entreprises artisanales ont été accompagnées par le dispositif Artisanat de demain pour un total d'investissements de 772 587 € et 139 713 € d'aides régionales avec à la clé 7 emplois prévus.

4 entreprises industrielles ont été accompagnées sur le dispositif Grand Est Compétitivité pour un total d'investissements de 1 991 872 € et 458 429 € d'aides régionales. Ces entreprises prévoient de créer 68 emplois. L'usine de production de masques, entreprise FAMILY CONCEPT à Longlaville, a été accompagnée par la Région (300 000 €) pour son investissement et pour la formation sur mesure de ses salariés (12 600 €) en partenariat avec Pole Emploi (18 900€).

→ ***En matière de formation***

Le Plan Régional d'Investissement dans les Compétences porté par la Région permet à la fois d'accompagner et de former vers l'emploi des jeunes peu ou pas qualifiés en recherche d'emploi, des personnes résidents dans les QPV ou des territoires ruraux, et les personnes en situation de handicap. La Région s'est engagé avec l'Etat d'accélérer la transformation de ses commandes pour répondre aux besoins des entreprises, et des actifs en recherche d'emploi, grâce à des approches innovantes, agiles et prospectives.

Dans ce cadre la Région Grand Est a mis en place le Parcours d'acquisition des compétences en entreprise (PACE) afin de permettre aux jeunes, qu'ils soient diplômés ou non diplômés, d'acquérir des compétences et une première expérience professionnelle avec un tutorat au sein d'entreprises candidates sur une période de six mois. Sur 607 entreprises meurthe-et-mosellanes contactées, 127 sont déclarées intéressées par l'accueil d'un jeune, à ce jour 41 entreprises accueillent un jeune via le Parcours d'Acquisition en Entreprises. Cette offre est complémentaire aux autres offres existantes : apprentissage, contrats de professionnalisation, ou entrées en formation dans le cadre du programme financé par la Région.

De manière générale, l'offre de formation en direction de demandeurs d'emploi sur le territoire de la Maison de Région de Thionville Longwy représente 1 550 places achetées pour un montant de 5,113 M€, dont 2,5 M€ pour les bassins de Briey (280 places) et Longwy (560 places). A ce jour, depuis janvier 2021, 350 demandeurs d'emploi de ces deux bassins ont réalisé ou sont en cours de formation.

→ ***En matière d'investissements structurants sur son patrimoine :***

Soucieuse de créer des conditions favorables à la réussite des lycéens, au corps enseignant, aux agents de la région, la Région met en œuvre un ambitieux programme de rénovation sur le lycée Alfred Mézières de Longwy pour un montant global de 59,6 M€.

## 6. Gouvernance du pacte à l'échelle locale et supra

### Comité de Pacte intégrateur

Il est le lieu de définition, d'évaluation et d'actualisation de la stratégie du territoire. Il assure l'examen, le suivi et l'évaluation des projets. Il définit l'expression des besoins d'accompagnement en ingénierie.

### Composition du comité de pacte

Etat : Préfet de Département ou son représentant

Région : Vice-Président et/ou le Directeur de la Maison de la Région

EPCI(s) : Les Présidents de la CA de Longwy et de la CCT2L ou leur représentant (élu ou Directeur de cabinet)

Département : Président(e) ou Vice-Président(e) ou Conseiller Départemental

- **Signataires du Pacte :**

Territoire	Région	Etat	Département
Président CA Longwy Président CCT2L	Président du Conseil Régional  Jean ROTTNER	Préfet de département	Président (e) du Département

## Annexes

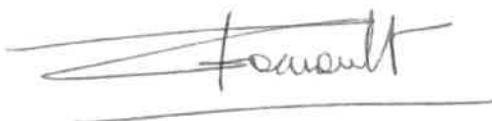
- Bilan écologique du territoire
- Fiches projet des projets prioritaires
- Note d'enjeux des services de l'Etat
- Engagement de l'Etat dans le territoire



# Pacte territorial de Relance et de Transition Écologique (PTRTE)

Nancy, le 29 juin 2021,

Sous le haut patronage de  
Madame Jacqueline GOURAULT  
Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

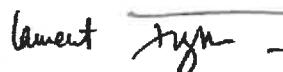


Pour le Conseil Régional Grand Est



Jean ROTTNER  
Président du Conseil Régional

Pour le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

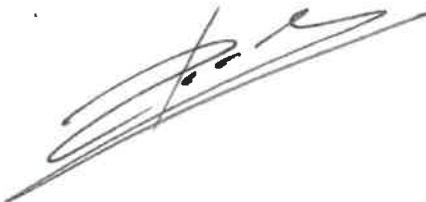


Pour la Communauté de Communes Terre Lorraine du Longuyonnais, le Président



Jean-Pierre JACQUE

Pour la Communauté d'Agglomération de Longwy, le Président



Serge DE CARLI

Pour l'État, le Préfet de Meurthe-et-Moselle



Arnaud COCHET



	Intitulé du projet	Porteur du projet	Maturité du projet : réalisé en 2021	Maturité du projet : réalisé après 2021
Projet 1	Aménagement de parcours cyclopédestres	CAL - Service technique	Plan global sur les années 2021-2025	Plan global sur les années 2021-2025
Projet 2	Création d'une aire d'accueil des gens du voyage	CAL - Service technique	Début des travaux	Fin des travaux 1er semestre 2022
Projet 3	Rénovation de la Maison de la Formation	CAL - Service technique	2022	Début des travaux 2022, fin estimée pour 2025
Projet 4	Démolition de l'ancien collège de Herserange	CAL - Service technique	Début des travaux fin 2021	Fin des travaux 1er semestre 2022
Projet 5	Réalisation d'un park & ride à proximité de la gare de Longwy	CAL - Service technique	Début des travaux fin 2021	Fin des travaux fin 2022
Projet 6	Déraccordement des eaux pluviales	CAL - Service cycle de l'eau	Début des travaux en 2021	2023 pour première phase
Projet 7	Inventaire et restauration des zones humides : cette action a pour objectif d'établir un inventaire des zones humides et de veiller à leur préservation et restauration.	CAL - Service cycle de l'eau / Agence de l'eau	Fin de l'étude fin 2021-Début 2022	
Projet 8	Renouvellement des réseaux AEP	CAL - Service cycle de l'eau / Agence de l'eau		Fin des travaux en 2024
Projet 9	Valorisation des trames vertes et bleues sur la commune de Mont-Saint-Martin	CAL - Service cycle de l'eau		Projet à faire murir
Projet 10	Restauration et gestion du marais de la Cussignère	CAL - Service cycle de l'eau		Projet à faire murir en lien avec la T2L et la Belgique
Projet 11	Restauration et gestion d'une zone humide dans la vallée de la Moulaine	CAL - Service cycle de l'eau		Projet à faire murir en lien avec une liaison de la piste cyclo-pédestre
Projet 12	Restauration de la continuité écologique de la Chiers à Montmédy	CAL - Service cycle de l'eau		Début et fin des travaux en 2023
Projet 13	Mise en place de mesures de préservation de la qualité de l'Othain	CAL - Service cycle de l'eau		Début et fin des travaux en 2022
Projet 14	Travaux de lutte contre l'érosion des berges du ruisseau des Neuf Fontaines au droit d'un bassin de pollution d'assainissement	CAL - Service cycle de l'eau		2022

<b>Montant total du projet</b>	<b>Subvention sollicitée Etat</b>	<b>Subvention Sollicitée Région Grand EST</b>	<b>Projet : "local" ou "structurant"</b>	<b>Observations Etat:</b>	<b>Observations Région</b>
4 481 650,00 €	1 344 495,00 €	400 000,00 €	Structurant	Valorisation au titre des opérations de relance	
1 382 436,00 €	384 579,00 €		Structurant	Travaux de relance; regarder également avec le Conseil départemental et d'autres partenaires pour des aides complémentaires	
3 600 000,00 €	920 000,00 €		Structurant	Travaux éligibles au titre de la DSIL dans le cadre de la relance, pas de dépôt de dossiers enregistrés bien vérifier dans démarches simplifiées	
45 000,00 €			Structurant	Opération non éligibles aux crédits de droit commun mais possibilité d'intervention dans la phase projet de réhabilitation du quartier	
1 975 000,00 €			Structurant	Opération co-financé par la Région et le Luxembourg à valoriser également	
150 000,00 €			Structurant	Pas de ligne dédiée voir dans le cadre de la reconquête avec l'Agence de l'Eau	
80 000,00 €			Structurant	Reconquête à travailler avec les services de la DDT et de la police de l'eau et la MISEN	
300 000,00 €			Structurant	Voir Supra	
/			Structurant	Reconquête à travailler avec l'ADEME sur la partie communication et valorisation des voies cyclables	
/			Structurant	Reconquête à travailler avec l'OFB, la DDT et la région	
/			Structurant	Reconquête à travailler avec l'OFB, la DDT et la région	
1 400 000,00 €			Structurant	Reconquête à travailler avec l'OFB, la DDT et la région	
94 000,00 €			Structurant	Reconquête à travailler avec l'OFB, la DDT et la région	
45 000,00 €			Structurant	même chose intervention possible Agence de l'eau	

Projet 15	Travaux de lutte contre l'érosion des berges de la Chiers à Cons la Grandville	CAL - Service cycle de l'eau		2022
Projet 16	Soutien à l'agriculture biologique / chambre d'agriculture	CAL - Pôle Environnement /	Début de la mission en 2021	2022
Projet 17	Exemplarité de la collectivité - renouvellement véhicules CAL / flotte électrique	CAL - Pôle Environnement /		2022- 2023
Projet 18	Réalisation d'un cadastre solaire intercommunal	CAL - Pôle Environnement		2022
Projet 19	Massification de points d'apport volontaire - extension des consignes de tri	CAL - Pôle Environnement		2021-2022
Projet 20	Aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau	CAL - Pôle Environnement		Fin des travaux en 2024
Projet 21	Déploiement d'un ou de plusieurs réseaux de chaleur	CAL - Pôle Environnement	Etude de faisabilité lancée 2021	Projet à développer 2022 - 2024
Projet 22	Construction d'une nouvelle déchèterie	CAL - Pôle Environnement	Etude de faisabilité à lancer en 2021	Début des travaux 2022, fin estimée pour T4 2023
Projet 23	Appel à projet pour la création d'une recyclerie	CAL - Pôle Environnement	Appel à projet à lancer en 2021	Projet à déployer sur 2022 - 2024
Projet 24	Déploiement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics et incitation à l'émergence de projets citoyens d'ENR	CAL - Pôle Environnement	Animation à lancer en 2021	Projet à mûrir
Projet 25	Rénovation énergétique du patrimoine de la collectivité	CAL - Pôle Environnement	2021-2022	Début des travaux 2022, fin estimée pour 2026
Projet 26	Déploiement des bornes de recharge pour voiture électrique	CAL - Pôle Environnement		2021 - 2022
Projet 27	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH de la CAL)	CAL - Service urbanisme	2021	2021- 2025
Projet 28	Réalisation d'un plan vélo	SMITRAL	2021 - 2022	2022
Projet 29	Location de vélos électriques sur le périmètre du SMITRAL	SMITRAL	2022	2022
Projet 30	Promotion de l'autopartage sur le périmètre du SMITRAL	SMITRAL		
Projet 31	Etude de requalification ZI Villers-la-Montagne	CAL - Développement économique	2021-2022	
Projet 32	Création d'un restaurant d'insertion à la maison de la formation	CAL - Développement économique	2022	
Projet 33	Etude pour la reconversion de la friche "pré Cochin"	CAL - Développement économique	2022	2022
Projet 35	Acquisition et adaptation de locaux d'activités en centre-ville de Longwy	CAL - Développement économique		Projet à mûrir
Projet 36	Construction de cellules artisanales sur la ZA de Mexy (immobilier locatif)	CAL - Développement économique	/	Projet à mûrir
Projet 37	Travaux d'amélioration ou développement du secteur Jean Monnet / Parc Centra	CAL - Développement économique	/	Projet à mûrir
Projet 38	Construction nouveau siège social de la collectivité avec requalification d'un bâtiment existant	CAL - Développement économique	2022 -2024	Projet à mûrir

130 000,00 €			Structurant	Reconquête à travailler avec l'OFB, la DDT et la région
70 000,00 €			Structurant	Reconquête à travailler avec la DRAFF sur le PAT
150 000,00 €			Local	Faire un point avec l'ADEME
60 000,00 €			Structurant	A travailler notamment avec la DREAL
400 000,00 €			Structurant	
60 000,00 €			Structurant	
10 000 000,00 €	6 000 000,00 €		Structurant	Fond chaleur Région
1 900 000,00 €			Structurant	
1 000 000,00 €			Structurant	Intervention financière de l'ADEME
900 000,00 €			Structurant	Reconquête agence de l'Eau
1 000 000,00 €			Structurant	Préciser les projets; éligibles en fonction des bâtiments et/ou thématiques
400 000,00 €			Structurant	Reconquête à travailler avec ADEME et C2E, voir les éventuelles synergies avec le projet Myhrabel de CCPH
620 000,00 €	310 000,00 €	Structurant		Reconquête à compléter dans le cadre Action cœur de ville
50 000,00 €		Structurant		Reconquête pas de crédits dédiés
120 000,00 €		Structurant		A travailler avec l'ADEME et la région
250 000,00 €	175 000,00 €	Structurant		A travailler avec l'ADEME et la région
80 000,00 €	60 000,00 €	Structurant		Possibilité d'aide ANCT en cours
500 000,00 €		Structurant		Pas de ligne dédiée
30 000,00 €		Structurant		Relance, à voir avec le fonds friche
/		Structurant		Fiche à compléter
/		Structurant		Fiche à compléter
/		Structurant		Fiche à compléter
4 000 000,00 €		Structurant		Fiche à compléter